

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2069

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOULOGNE-SUR-MER

Ventes et cessions

352 479 695 RCS Boulogne-sur-Mer.

MISOL.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1500000.00 EUR.

Adresse : Château de Recques, 62170 Recques-sur-Course.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : liste des sociétés participant aux opérations: - Monbrun- SAS au capital de 3.930.702 euros ayant son siège social à Collonges (42170) St Just St Rambert immatriculée au Rcs St Etienne sous le n° 833 042 476: société absorbante et -MISOL, SAS au capital de 1.500.000 euros ayant son siège social au Château de Recques (62170) Recques sur Course immatriculée au Rcs Boulogne sur Mer sous le n° 352 479 695: société absorbante Actif évalué à: 27.691.429 euros Total du passif pris en charge:4.476.455 euros Total de l'actif net apporté: 23.214.974 euros Rapport d'échange: Au vu du résultat des évaluations les parties ont, de convention expresse, fixé la parité d'échange de la fusion à 3,66 actions de la société absorbante pour 1 action de la société absorbée . En rémunération de cet apport, et compte tenu du rapport d'échange et de la division du nominal devant intervenir préalablement à la fusion, la société absorbante procédera à une augmentation de son capital d'un montant de 5.490.000 euros par création de 5.490.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune, lesdites actions étant directement attribuées aux associés de la société absorbée Prime de fusion: 17.724.974 euros (valeur nette des apports 23.214.974 € - montant de l'augmentation de capital 5.490.000 €) La fusion sera définitivement réalisée à la date choisie par les parties à compter du jour de la réalisation de la dernière des conditions suspensives et au plus tard le 31 décembre 2023. Les parties conviennent expressément que la fusion prendra effet rétroactivement d'un point de vue comptable et fiscal au 01/01/2023 Acte sous seing privé en date du 29/06/2023 Date de dépôt au Rcs Boulogne sur Mer pour la société absorbée: 03/07/2023 Date de dépôt au Rcs St Etienne pour la société absorbante: 03/07/2023.